

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 21 MARS 2025

Le vendredi 21 mars à 14h00, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Haute Savoie s'est réuni dans les locaux de l'EPF à ALLONZIER LA CAILLE, sur convocation du Président en date du 24 février 2025.

Total des droits de vote				34 VOIX			
Au titre de la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons-Agglomération				3 voix			
Au titre de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy				7 voix			
Au titre de la Communauté d'Agglomération de Thonon Agglomération				3 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Arve et Salève				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes				2 voix			
Au titre de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie				2 voix			
Au titre de la Communauté de Communes du Genevois				2 voix			
Au titre de la Communauté de Communes du Haut-Chablais				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes du Pays Rochois				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Fier et Usses				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Montagnes du Giffre				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Pays d'Evian - Vallée d'Abondance				2 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Sources du Lac d'Annecy				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Usses et Rhône				1 voix			
Au titre de la Communauté de Communes Faucigny-Glières				1 voix			
Au titre de l'Assemblée Spéciale				1 voix			
Au titre du Conseil Départemental				1 voix			
Au titre de la Région Auvergne Rhône-Alpes				1 voix			
MEMBRES PARTICIPANTS TITULAIRES	Présent	Représenté	Excusé/Absent	MEMBRES PARTICIPANTS SUPPLEANTS	Présent	Représenté	Excusé/Absent
Titulaires				Suppléants			
ANTONIELLO Claude			X	ANDRES Sylvie			X
BANANT DAVID	X			ANTOINE Patrick			X
BASTID Isabelle	X			BLOCMAN Jean-Michel			X
BEERENS-BETTEX Simon			X	BOETTNER Charlotte			X
BEL Serge			X	BOURNE Hervé			X
BOCCARD Bernard	X			BURNET Jacques			X
CHABOD Frédéric			X	CERIATI-MAURIS Odile			X
CUZIN Agnès	X			CHEMINAL Yves			X
DALEX Jacques		X		CHUINARD Claire	X		
DAVIET Roland	X			DESBIOLLES Laurent			X
DEMOLIS Cyril		X		DOLDO Dominique			X
DEVILLE François	X			DULAC Christian			X
DUPESEY Christian Président	X			DUPERTHUY Denis			X
DUSSAIX Julien			X	GENOUD Marc			X
EVRAUD Nicolas			X	GYSELINCK Fabrice			X
FOURNIER-BIDOZ Gérard	X			JACCAZ Yann			X
GILLET Bruno	X			JACQUIER Nadine			X
GUICHARD Ségolène	X			LOMBARD Gérald			X
GUITTON Christophe	X			MAIRE Denis			X
LAYDEVANT Christiane			X	MANILLIER Claude			X
LOMBARD Roland	X			OBERLI Gérard			X

LYONNAZ Bruno		X		OSTERNAUD Xavier			X
MAIRE Denis	X			PASTOR Gérard			X
MENEGHETTI Marc			X	PELLICIER Raymond			X
MOURER Isabelle	X			PEPIN Stéphane			X
MUSARD Jean-Paul	X			PERRILLAT-AMEDE André			X
PERDRIX Marie-Luce			X	PERY Christophe			X
PFLIEGER Géraldine	X			ROGUET Isabelle			X
PONCET Christophe			X	ROUPIOZ Sylvia			X
SADDIER Martial		X		SBAFFO Maly			X
SEGAUD-LABIDI Nora		X		SONGEON Christophe			X
TRABICHET Yannick	X			TARAGON Sylvie			X
VALLI Stéphane			X	TERMOZ Aurore			X
VANNSON Chantal	X			TRIMBUR Olivier			X
VENDRASCO Isabelle			X				

Catherine MINOT - Directrice

Personnel de l'EPF 74 présents : Loïc ALCARAS – Marlène CHANCRIN – Franck BOGEY - Emeline MUFFAT-ES-JACQUES – Anne-Laure PEYTAVIN – Estelle MELCHIOR – Stéphanie MARS - Lucie VERNINE – Eva SADDIER – Vincent CEZARD – Lucile GARROT

Invités : BUFFLIER Daniel – BRASSOUD Martine – LE DOUJET DESPERTS Gaëlle

Total des votants présents ou représentés : 23

Le quorum est atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer

2025-067 – VOTE : APPROBATION DOSSIERS CONJOINTS D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE D'ENQUETE PARCELLAIRE ET PORTANT MISE EN COMPTABILITE DU PLU POUR LE COMPTE DE LA CCPR

Membre : Communauté de Communes du Pays Rochois	
Demandeur	Communauté de Communes du Pays Rochois
Délibérations EPF	10-2017, 11-2021 et 09-2023

Désignation des biens objets de l'enquête parcellaire sur la commune de ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY					
Situation	Section	N° Cadastral	Surface à acquérir	Bâti	Non bâti
Le Busquet	AL	5	26a 88ca		X
Le Busquet	AL	6	41a 61ca		X
Le Busquet	AL	30p	60a 28ca		X
Le Busquet	AL	7p	11a 22ca		X
Le Busquet	AL	9p	08a 56ca		X
Le Busquet	AL	11p	11a 61ca		X
Le Busquet	AL	28p	12a 65ca		X
Le Busquet	AL	29p	13a 18ca		X
Le Busquet	AL	12	25a 72ca		X
Le Busquet	AL	13p	21a 72ca		X
Le Busquet	AL	14	16a 01ca		X
Le Busquet	AL	15p	12a 98ca		X
Le Busquet	AL	16	25a 39ca		X
Le Busquet	AL	17p	22a 39ca		X
Le Busquet	AL	23	25a 41ca		X
Le Busquet	AL	65	01a 35ca		X
Le Busquet	AL	20p	26a19ca		X
Le Busquet	AL	22	25a 02ca		X
Le Busquet	AL	24	26a 66ca		X
Le Busquet	AL	66	01a 11ca		X
Le Busquet	AL	25	27a 54ca		X
Le Busquet	AL	67	0a 50ca		X
Le Busquet	AL	26	36a 22ca		X
Le Busquet	AL	27p	26a 75ca		X
Le Busquet	AL	33	15a 10ca		X
Le Busquet	AL	34	59a 41ca		X
Le Busquet	AL	32	28a 95ca		X
Le Busquet	AM	12p	33a 94ca		X
Le Busquet	AM	18	33a 30ca		X
Les Laquets	AM	19	32a 03ca		X
Les Laquets	AM	22	19a 23ca		X
Les Laquets	AM	96	58a 25ca		X
Les Laquets	AM	10	25a 64ca		X
Les Laquets	AM	121	02a 92ca		X
		Total	8ha 15a 72ca		

Situation PLU	Evaluation	Durée de portage
Aux	France Domaine Avis ESG du 15-11-2024 n°A2024-74250-79582	5 ans par annuités
Thématique PPI 2024-2028 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DIVERSIFIE		

Plan périmétrique de DUP



Demande d'ouverture d'enquêtes conjointes : préalable à la DUP, parcellaire et portant mise en compatibilité du PLU sur la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY :

Par délibération, n° 2017-126 en date du 27 octobre 2017, le Conseil d'Administration de l'EPF 74, a donné son accord pour procéder, par voie amiable ou par voie judiciaire, aux acquisitions foncières nécessaires à la Communauté de Communes du Pays Rochois, pour l'extension de la zone d'activités des Jourdiès.

Par délibérations n°2021-188, n°2021-189, n°2021-190 du 19 novembre 2021, puis n°2023-190 du 08 septembre 2023, il a validé des changements de modalité de portage, sur les parcelles déjà acquises.

De par l'importance du projet et dans un souci de réalisation de l'opération projetée, il est déterminant pour la Communauté de Communes du Pays Rochois, d'aboutir à une maîtrise foncière publique complète.

La Communauté de Communes du Pays Rochois a approuvé le 18 mars 2025 les dossiers d'enquête préalable à la DUP et d'enquête parcellaire et demande à l'EPF d'engager la procédure

- *Vu la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain ;*
- *Vu le code de l'Urbanisme et notamment les articles L 324-1 et suivants, R 324-1 et suivants ;*
- *Vu le Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;*
- *Vu la délibération du Conseil d'Administration de l'EPF en date du 27 octobre 2017 donnant son accord pour procéder à l'acquisition des biens ;*
- *Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'EPF n°2021-188, n°2021-189, n°2021-190 en date du 19 novembre 2021, et n°2023-190 en date du 08 septembre 2023, portant changements de modalités de portage ;*
- *Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays Rochois en date du 18 mars 2025 approuvant les dossiers d'enquête préalable à la DUP et d'enquête parcellaire et demandant à l'EPF d'engager la procédure ;*
- *Vu le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique ;*
- *Vu le dossier d'enquête parcellaire ;*
- *Vu le dossier de mise en compatibilité du PLU de Saint-Pierre-en-Faucigny ;*

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- ✓ **CONFIRME** son accord pour que ces acquisitions soient réalisées par voie amiable ou par voie judiciaire sur la base de l'estimation de France Domaine ;
- ✓ **APPROUVE** les dossiers d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, parcellaire et portant mise en compatibilité du PLU ;
- ✓ **ACCEPTE** le lancement de la procédure d'expropriation par l'EPF ;
- ✓ **AUTORISE** la Directrice à solliciter de M. le Préfet l'ouverture d'enquêtes conjointes préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, parcellaire, et portant mise en compatibilité du PLU de Saint-Pierre-en-Faucigny, et à conduire la procédure pour le compte de l'Etablissement et à ester en justice (pour toute procédure administrative et/ou judiciaire) ;
- ✓ **AUTORISE** la Directrice à signer tous les documents à intervenir.

La secrétaire de séance,

Chantal VANNON



Le Président,

Christian DUPESSEY

